



Procès-verbal de l'assemblée générale de Gen-Ibérica du 04.03.2017

- 09 h 45 : accueil des participants et ouverture de la feuille d'émargement
- 10 h 10 : ouverture de la séance
- Nombre de présents : 14
- Nombre de personnes représentées : 48
- Nombre d'absents non excusés à jour de cotisation : 31
- Présidente de séance : Brigitte Bourdenet
- Trésorier : Eric Jariod
- Secrétaire de séance et rédactrice du procès-verbal : Brigitte Bourdenet

Ordre du Jour

1. Assemblée Générale Extraordinaire
 - Modification des statuts
2. Assemblée Générale Ordinaire
 - Rapport moral
 - Rapport financier - approbation des comptes
 - Prévisionnel 2017
 - Questions diverses
3. Elections du bureau

Préambule

Brigitte Bourdenet donne lecture du texte envoyé par Valérie Franco : « *Je soussignée Valérie Franco atteste que pour des raisons personnelles je ne serai pas en mesure d'être présente à la réunion de l'Assemblée Générale de Gen-Ibérica samedi 4 mars 2017. Je donne plein pouvoir à Brigitte Bourdenet pour me représenter et voter en mon nom. J'annonce également ne pas vouloir me représenter au poste de présidente, qui sera mis au vote à l'issue de l'Assemblée Générale ce même jour. Je vous remercie et vous adresse mes amicales salutations. Fait à Rive-de-Gier le 3 mars 2017.* »

Tour de table

Chacun des membres présents est invité à se présenter et à décrire les circonstances qui l'ont amené à la généalogie. Chaque histoire est différente et les échanges qui en ont résulté ont été fructueux et intéressants. Des pistes de recherche sont évoquées qui seront suivies à l'issue de la réunion par les bénévoles.



1. Assemblée Générale Extraordinaire

Modification des statuts

Brigitte Bourdenet, présidente de séance, ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire avec comme ordre du jour unique, la modification des statuts.

Un exemplaire des statuts mettant en évidence les modifications est remis à chaque membre présent en séance. Les modifications portent essentiellement sur :

- L'uniformité des votes ;
- Le rythme des Assemblées Générales qui passe d'un à trois ans ;
- L'adresse du siège social, qui devient celle du Trésorier ;
- La mise en place d'une commission de contrôle, qui se réunira une fois par an avec le Trésorier, afin de vérifier la conformité de la comptabilité.

Les nouveaux statuts sont soumis au vote de l'Assemblée et sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés. Brigitte Bourdenet clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire.

2. Assemblée Générale Ordinaire

a. Rapport moral de la présidente

Nous n'avons pas convoqué l'Assemblée Générale en 2016, du fait du calendrier très chargé en participations à des manifestations généalogiques (8 salons pour la seule année 2016). Eric Jariod, notre trésorier, nous a fait remarquer qu'il était préférable de réunir l'AG dans le courant du premier trimestre, afin de faire le bilan de l'année écoulée et pouvoir présenter les projets de l'année à venir. Nous avons donc choisi de ne pas nous réunir en 2016. Le présent rapport portera ainsi sur les années 2015 et 2016.

Le point sur les adhésions 2015 et 2016

Au 31 décembre 2015, l'association Gen-Ibérica totalise 127 adhérents ayant acquitté leur cotisation et un membre d'honneur, Paul Povoas, webmestre du site internet.

Au 31 décembre 2016, 131 adhérents ; 1 membre d'honneur.

Participation aux salons généalogiques 2015 et 2016

- Brie-Comte-Robert en Seine-et-Marne, le week-end du 7 et 8 février 2015
- Mauguio, les 28 février et 1er mars 2015
- Premier salon de généalogie organisé à la mairie du XVe à Paris par Archives et Culture, l'éditeur de notre guide, les 6 et 7 mars 2015
- Cap Associations à Bordeaux, en septembre 2015
- Congrès national de Généalogie au Futuroscope de Poitiers, du 1er au 3 octobre 2015



Gen-Ibérica

Histoire & Généalogie

- 2ème grand salon de la généalogie, les 11 et 12 mars 2016, Mairie du XVème, Paris
- XVèmes rencontres généalogiques et historiques de Mauguio, les 19 et 20 mars 2016
- 2ème forum de généalogie en Libournais, les 2 et 3 avril 2016, Libourne
- Journées régionales en généalogie, les 21 et 22 mai 2016, Saintes
- Genco 2016 – Forum national de la généalogie, les 24 et 25 septembre 2016, Brive-la-Gaillarde
- Rencontres inter-régionales et transfrontalières de généalogie, le 8 octobre 2016, Bayonne
- Les journées de la généalogie, les 5 et 6 novembre 2016, Toulouse
- 2ème salon généalogie, histoire, patrimoine, les 26 et 27 novembre 2016, Decazeville

Au total, sur 2 années, ce sont **176 guides** « Retrouver ses ancêtres espagnols » qui ont été vendus directement sur notre stand, **51 nouveaux adhérents** qui ont rejoint l'association. D'où l'intérêt de Gen-Ibérica à être présent sur les salons, à la fois pour se faire connaître, faire la promotion de notre guide, et attirer de nouveaux adhérents.

Le but et les missions de l'association

La réunion de l'Assemblée Générale est le moment idéal pour rappeler aux adhérents, surtout lorsqu'ils n'ont pas beaucoup d'ancienneté, les buts et les missions de notre association :

- *Rassembler des généalogistes débutants ou confirmés recherchant leurs ancêtres espagnols dans un esprit d'échange, de partage et d'entraide, afin de les aider à reconstituer leur histoire et celle de leur ascendance* : Soulignons le travail quotidien de l'équipe, plus particulièrement Isabelle Tornel Gomez et Eric Jariod qui répondent aux demandes reçues sur la messagerie.
- *D'informer les généalogistes intéressés par l'histoire de la société espagnole* : C'est ce qui est fait à travers les flashes infos trimestriels, la revue annuelle, le blog et Facebook.
- *D'entreprendre toutes actions à l'échelon local, départemental, régional, national et international* : L'association participe activement aux salons de généalogie de la région Aquitaine et également d'autres régions dans lesquelles une population d'origine espagnole est très présente.
- *Les missions de l'association : référence à l'objet statutaire.* On peut dire que l'association respecte ses missions, pour exemple : en 2015, nous avons géré 80 demandes d'aide, en 2016, net accroissement avec 108 demandes, réparties comme suit :

Non adhérents qui n'ont pas répondu	40	48
Non adhérents qui ont adhéré	13	36
Questions / Réponses adhérents	27	24
	Total 2015 : 80	Total 2016 : 108



Les rapports avec l'environnement généalogique

L'association est citée dans de nombreux sites internet ayant trait à l'Espagne. Notre notoriété revient en priorité au guide « Retrouver ses ancêtres espagnols », édité en mars 2012 et sa nouvelle édition de septembre 2015. Le guide est la vitrine de l'association.

Nous avons reçu plusieurs invitations à animer des ateliers, des conférences, etc. sur les recherches généalogiques en Espagne. L'atelier animé à plusieurs reprises par Eric Jariod connaît un franc succès, car il part d'un cas concret, le sien, ce qui rend la présentation particulièrement vivante et convaincante. Ceci prouve une reconnaissance du monde de la généalogie.

Notre stand est toujours très visité. Nous espérons attirer l'attention un peu plus encore avec les deux *roll up* que nous venons de faire fabriquer et qui ont été disposés dans la salle de réunion de l'Assemblée.

A ce jour, nous sommes la seule association de ce type à proposer nos services en généalogie espagnole.

Les bénévoles

Sont remerciés pour leur travail quotidien :

Isabelle Tornel Gomez pour son travail remarquable de recherche d'informations, de pistes et les conseils adressés aux demandeurs, qui rappelons-le, ne sont pas forcément des adhérents. Les demandes sont souvent pressantes, directes et ne débouchent que trop rarement sur des adhésions. Isabelle fait preuve d'un grand professionnalisme, va au fond des choses.

Eric Jariod, pour son travail de trésorier, très rigoureux ; pour sa présence active sur les manifestations. Grâce à son sens du relationnel, les échanges avec les visiteurs sur les stands sont chaleureux ; les commandes d'actes d'état civil réalisées en direct sur le site du ministère de la justice d'Espagne, sont très appréciées par les visiteurs ; son travail de conseil, en concertation avec Isabelle Tornel Gomez.

Gérard Gonzalez, qui rend souvent service en se rendant aux archives parisiennes. Il est particulièrement apprécié pour son aide dans les recherches de dossiers de naturalisation. Il est toujours prêt à rendre service sur les salons de généalogie.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Les projets pour 2017 et 2018

- Proposer aux adhérents de tout début d'année ou d'année en cours de leur adresser la revue annuelle de l'année précédente à un tarif attractif, mais en version pdf uniquement.



- Participation au prix Sagot : qui récompense la meilleure revue d'association. Nous allons y participer pour la première fois. Nous avons entièrement repris la lecture minutieuse de notre revue 2016 et avons fait appel à un imprimeur pour une version couleur et papier glacé, pour envoi au jury. De même, nous allons joindre les 4 flashes trimestriels 2016.
- Nous pensons mettre en vente les exemplaires de la revue récemment re-tirés lors de nos participations aux salons, au prix de 8,00 €. Le tirage coûte 5,60 €.
- Nous réaliserons également des reliures des flashes infos trimestriels par année et les proposerons à la vente sur les stands. Prix à déterminer.
- Réalisation d'un tutoriel sur comment rechercher ses ancêtres, à l'aide de la présentation d'Eric Jariod. Nous mettrons cette video sur Youtube.
- Nous proposerons un best of de notre revue, en sélectionnant les meilleurs articles parus depuis 2018 et les mettrons en vente, sur le site internet et sur le stand ;
- Reprise de la bibliographie de toutes les revues et de tous les flashes, proposée depuis 10 ans ; elle sera présentée sous forme d'un document relié.
- Objets publicitaires anniversaire, à définir.

b. Rapport moral du trésorier sur les exercices 2015 et 2016

Comme nous ne nous sommes pas vus début 2016, vous avez entre les mains, le résultat de l'année 2015 et celui de l'année 2016.

En ce qui concerne 2015, cet exercice est pratiquement à l'équilibre avec un excédent de 9,08 € que je vous propose d'affecter au fonds de réserve.

Pour 2016, l'exercice dégage un excédent de 1 005,39 €.

Nous avons participé en 2016 à plus de salons qu'en 2015, mais la maîtrise des coûts a été faite. Dans le même temps, la vente de la deuxième édition de notre guide a été un succès. Bonne vente sur les salons, ainsi que par notre éditeur qui nous reverse les droits d'auteur, ceux-ci étant entièrement cédés à l'association par les auteurs en question.

Nous n'avons pas de dettes auprès de tiers extérieurs.

Sur cet excédent de 1 005,39 €, je vous propose d'affecter 900 € en provision pour charges de Salons et Stand. En effet, nous allons participer en 2017 à plusieurs salons dont le congrès du Havre qui coûte toujours plus cher que les autres du fait du prix des stands demandé par les organisateurs.

L'assemblée générale doit également se prononcer sur la cotisation. Et ceci pour les 3 années à venir du fait de l'adoption des nouveaux statuts.

Avec la vente de notre guide, la cotisation est la principale source de financement de notre association. Les montants actuels de 25 €, 30 € ou 35 € selon les choix pour recevoir nos publications, couvrent nos frais dus essentiellement aux déplacements pour les salons de



généalogie. Je vous propose donc de maintenir ces prix de cotisation pour les trois années à venir.

c. Prévisionnel 2017

Le dernier point à vous faire valider est le budget prévisionnel. Du fait également des nouveaux statuts adoptés plus tôt, celui que je vous présente est un budget annuel pour les années 2017, 2018 et 2019.

Au vu des résultats des deux derniers exercices, je vous propose un budget prévisionnel à 5 800 €.

Parlons maintenant de nos adhérents. Nous étions 131 adhérents au 31/12/2016. Sur les 131 adhérents de fin 2016, une petite cinquantaine n'a pas encore repris l'adhésion 2017. Nous allons faire une relance dans les prochains jours. Certains adhérents ne restent qu'une année, c'est dommage. Nous faisons cependant une vingtaine de nouvelles adhésions par an. Sur celles-ci, 45 % sont faites grâce à notre Site Internet, 35 % sur les salons où est présente Gen-Ibérica et 20 % par le bouche à oreille entre nos adhérents et leurs connaissances. Pour ce début de 2017, nous avons déjà fait 7 nouvelles adhésions.

Merci pour votre attention, je reste à votre disposition pour tout complément d'informations sur ce sujet.

Le rapport financier est soumis au vote de l'Assemblée. Il est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Questions diverses

- *Facebook peut-il être utilisé pour lancer des appels de la part d'adhérents ? Les appels par e-mail ne donnent rien. Facebook peut toucher un autre public : Stéphanie Morand, présente à l'Assemblée Générale, propose ses services pour animer la page Facebook. Ce peut être un moyen de toucher une population plus jeune. Cette proposition fait l'unanimité et sera mise en pratique après que Brigitte Bourdenet en aura parlé à Valérie Franco, qui a créé la page Facebook.*
- *Partenariats : nous pensons formaliser les partenariats avec d'autres associations par la signature d'une convention, simple, mais qui est un engagement des parties l'une envers l'autre.*
- *Déchiffrages et Traductions : Madame Calatrava propose son aide à Brigitte Bourdenet pour les prochaines demandes de traductions. Cette offre est acceptée avec plaisir et la prochaine demande sera envoyée à Madame Calatrava.*



3. Elections du Bureau

Présidence : Valérie Franco ayant annoncé son intention de ne pas se représenter, le poste de présidente est donc vacant. Brigitte Bourdenet est candidate. Aucun candidat ne se déclare. Brigitte Bourdenet est élue à l'unanimité des membres présents et représentés.

Secrétariat : le poste de secrétaire est vacant et Isabelle Tornel Gomez est candidate. Aucun candidat ne se déclare. Isabelle Tornel Gomez est élue à l'unanimité des membres présents et représentés.

Trésorerie : Eric Jariod est candidat au poste de trésorier. Aucun candidat ne se déclare. Il est élu à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 12 h 30.